

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 05 juin 2024

Date de la convocation :

17/05/2024

cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Date affichage : 17/05/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Délibération N° :

DE_2024_34

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : PROJET CREATION CITY PARK (stade) – ENTREPRISE ALTRAD – ACCORD DE PRINCIPE

Monsieur le maire rappelle le souhait de la réhabilitation de l'ancien cours de tennis pour l'installation d'un city stade, avec accessibilité PMR et aire de jeux pour enfants.

Vu l'étude des différents devis pour cette opération,

Vu la délibération n° 2023-54 du 27/11/2023, approuvant la réalisation du projet pour un montant estimé à 91 000 € HT, ainsi que le plan de financement,

Vu les demandes de subventions réalisées à ce jour, dont nous sommes en attente de leurs notifications,

Considérant que l'opération pourra être lancée lorsque nous aurons les notifications des subventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après débat et sous réserve des subventions attribuées :

- **DECIDE** de donner **un accord de principe** à l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES – 11 Bis lieu-dit Basse Roque – 33410 LARROQUE pour la réalisation des travaux, **sous réserve des subventions obtenues**.
- **DIT** que les travaux seront démarrés qu'à partir de l'arrêté de l'accord des subventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, de signer les devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES – 11 Bis lieu-dit Basse Roque – 33410 LARROQUE, **si obtention des subventions demandées**, à hauteur de **89 717 € HT + TVA 20 %**. 17 943,40 € soit 107 660,40 € TTC
- **DIT** que le paiement de ces travaux se fera sur l'opération n° 152 – CREATION CITY PARK-AIRE DE JEUX-ACCES PMR LD LARROQUE du budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES



Date de transmission de l'acte: 14/06/2024

Date de réception de l'AR: 14/06/2024

046-214601650-DE_2024_34-DE

AGEDI